



MAIRIE DE BRASLES

Brasles Infos... LE FLASH

COMMUNE DE BRASLES - 1^{er} MAI 2015 - n°13

L'ÉDITO

Mesdames, Messieurs,

Réélue Conseillère départementale le 29 mars dernier, je remercie les Braslois qui m'ont renouvelé leur confiance dans cette campagne électorale difficile, et dans un contexte national marqué par les difficultés de nos concitoyens, touchés par le chômage ou la baisse de leur pouvoir d'achat, et qui attendent une reprise économique toujours incertaine.

Sachez que je resterai une élue constructive face à la nouvelle majorité du Conseil départemental et que je serai toujours présente sur le terrain, à vos côtés et aux côtés des associations et des élus locaux qui le souhaiteront.

Dans le contexte de réforme territoriale qui verra au 1^{er} janvier prochain la création de la grande région Nord-Pas-de-Calais-Picardie, je suis certaine que le Département aura, encore plus que jamais, un rôle majeur à jouer au service de notre territoire.

Michèle FUSELIER
Maire de Brasles
Conseillère départementale du Canton de Château-Thierry

Difficultés sociales, administratives... le saviez-vous ?

Vous rencontrez des difficultés sociales, administratives... ?

Vous pouvez contacter Maryse ROMANE, Conseillère Municipale déléguée aux Affaires sociales et aux solidarités.

Elle vous recevra sur rendez-vous (prendre contact au préalable par téléphone avec le secrétariat au 07.86.27.91.38).

Conseil Municipal du 1^{er} avril 2015 : vote du budget

Dans un contexte national difficile, les élus ont décidé de maintenir pour l'année 2015, les taux d'imposition inchangés. Ils s'établissent à 10,65% pour la taxe d'habitation, à 7,35% pour le foncier bâti et à 36,43% pour le foncier non bâti.

La commune devra en conséquence faire des efforts importants de gestion pour maintenir son niveau d'investissement (réfection des routes, aménagement du cimetière, salles de classe ...) et de services à la population (personnes âgées, rythmes scolaires), dans ce contexte de baisse des dotations de l'Etat.

Concrètement, le budget s'établit pour la section fonctionnement (destinée à couvrir les salaires des employés, l'achat des petites fournitures, le financement des services aux Braslois...) à 934 410 € (contre 977 253€ en 2014).

La section investissement s'établit elle à 315 345€.

Un compte-rendu détaillé de l'intégralité du Conseil Municipal du 1^{er} avril sera prochainement diffusé.

Travaux sonores en extérieur : rappel de l'arrêté Préfectoral

L'utilisation d'outils ou d'appareils susceptibles d'occasionner une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses,...ne peut s'effectuer que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

Retour en images sur...



Lundi 6 avril, la première édition de l'événement « Les œufs en fête » s'est déroulée au Parc Léo Lagrange sous un beau soleil de début de Printemps.

Plus de 200 personnes ont participé à cette journée ludique et gourmande, pour tous les âges.

La matinée a été consacrée aux différentes animations autour des œufs : chasse aux œufs, course d'œufs, parcours d'obstacles...sans oublier le lancer d'œufs proposé aux grands enfants qui n'ont pas boudé leur plaisir ! Rendez-vous est pris pour une nouvelle édition en 2016.

Fermetures exceptionnelles de la Mairie et de la Médiathèque

L'accueil de la Mairie, ainsi que la Médiathèque, seront exceptionnellement fermés les samedis 2 et 9 mai 2015.

Centre de loisirs d'été

Le centre de loisirs sans hébergement d'été accueillera les enfants âgés de 3 à 14 ans du lundi 6 au vendredi 31 juillet 2015.

Réouverture du Parc Léo Lagrange

Le Parc Léo Lagrange rouvrira à compter du samedi 23 mai et accueillera le public les samedis et dimanches de 14h à 18h jusqu'à fin juin, sous réserve de conditions météorologiques favorables.

Venez découvrir ou redécouvrir l'accrobranches (3€), le mini-golf (2€) ou profiter des terrains de beach-volley, accessibles à tous.

Le détail des ouvertures prévues du parc au cours de l'été sera précisé dans le prochain Brasles Infos LE FLASH.

Bons d'allocations vacances :

Le Conseil départemental de l'Aisne a décidé de reconduire pour l'année 2015 son soutien en faveur des familles qui envoient leur(s) enfant(s) en séjour de vacances collectives avec hébergement.

La somme sera directement versée à l'organisateur choisi par la famille, au retour de l'enfant du séjour de vacances. La famille sera tenue de compléter la différence entre le prix du séjour et le montant de l'allocation versée.

Pour déposer un dossier d'aide départementale, vous pouvez contacter le Département de l'Aisne, Service Sport et Culture, Rue Paul Doumer 02013 LAON CEDEX / Tél. 03.23.84.87.36.

Vous pouvez également télécharger le dossier via le site internet www.aisne.com rubrique Education Jeunesse, onglet « Activités extra-scolaires » puis « Accueil de loisirs et séjours de vacances » puis « Aide aux particuliers ».

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 mai 2015.

Vos rendez-vous en mai

2 - 3 - 4
mai

La fête communale, organisée par le Comité des Fêtes aura lieu du 2 au 4 mai. Samedi, dépôt de gerbe au Monument aux Morts à 18h, suivi d'un apéritif à 18h30 et d'une soirée dansante animée par « 2'S Animations ». Restauration toute la soirée. À 23h, feu d'artifices. Dimanche, rendez-vous à 15h30 place de la Mairie, pour une animation assurée par « l'Union Musicale de Château-Thierry », suivie à 16h d'un concert de « l'Orchestre d'harmonie de Château-Thierry » à l'Espace Culturel Raymond Commun. Pendant ces trois jours, fête foraine et buvette.



8
mai

Vendredi 8 mai, rendez-vous à 11h45 Place de la Mairie, pour la cérémonie de commémoration de la Victoire de 1945.

A 17h, **conférence/débat sur le thème « L'Europe, à quoi ça sert ? »** animée par l'Institut Jacques DELORS, à l'Espace Culturel Raymond Commun.



24 & 29
mai

Le 24^{ème} Festival Jean de la Fontaine se déroulera du 13 mai au 14 juin 2015. Deux spectacles sont proposés en mai à l'Espace Culturel Raymond Commun :

- **Dimanche 24 mai à 20h45, Orphée et Eurydice**, opéra de Gluck, présenté par l'ensemble Opalescences. Tout public.
- **Vendredi 29 mai à 20h45, Poésie de l'Amour** (Musique et poésie au temps de Pierre Ronsard) présenté par l'ensemble La Bellezza. Tout public.

Pour ces deux représentations, tarif réduit pour les Braslois.



29
mai

Vendredi 29 mai, c'est la date officielle de la 16^{ème} Fête des voisins !



30
mai

Rendez-vous le **samedi 30 mai à 14h** à l'Espace Eyssartier pour le départ de la 7^{ème} randonnée à la découverte des chemins et sentiers de Brasles. Le parcours sera défini en fonction des conditions météorologiques. Collation offerte aux participants à l'issue du parcours.

Mairie de Brasles

Nous vous accueillons :

Le Lundi / Le Mercredi / Le Vendredi : de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Le Mardi / Le Jeudi : de 14h00 à 18h00

Le Samedi : de 10h00 à 12h00

Téléphone : 03.23.69.03.06 / E-mail : mairie.brasles@orange.fr